

# La Commune de Tolochenaz



## AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 et du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, la Municipalité de Tolochenaz soumet à l'enquête publique entre le 18 octobre 2024 et le 18 novembre 2024, inclusivement :

- **La modification de l'assiette de la servitude de passage public à pied n° 2023/12336 du chemin des Musiciens sur la parcelle n° 123, propriété de la Fondation Nicati-de-Luze.**

Le plan est déposé au greffe municipal où il peut être consulté durant l'enquête pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur notre site internet.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité de Tolochenaz par lettre recommandée avant l'échéance du délai d'enquête.

La Municipalité